

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 12/07/2023

➤ **Décision modificative**

Une décision modificative sur le budget Commune est nécessaire pour un ajustement de crédits.

➤ **Achat d'une tondeuse**

Achat d'une tondeuse auto-portée pour le service technique, chez L'Eleouet, pour un montant de 11.000 €.

➤ **SIMIF : mise à jour de la liste des membres**

Délibération prise pour acter la mise à jour des nouvelles adhésions et des retraits de certaines communes.

➤ **Camion Jaune :**

Passage mercredi 19 juillet de 15h à 17h. Infos et après midi ludique pour les jeunes de la commune et des alentours. Sur le parking de la salle socio.

➤ **Salon BARA Trégor :**

Il aura lieu du 22 juillet au 6 août, de 14h à 19h.

➤ **Haies sur la voie publique :**

Il est demandé aux propriétaires d'élaguer et tailler arbres, arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques, ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des autos. (dans le bourg ainsi que dans la campagne).

➤ **Animaux en divagation :**

De nombreuses plaintes ont été reçues en mairie concernant des chiens en divagation sur la commune. (dans le bourg mais également en campagne).

Le Maire rappelle que la divagation des animaux est répréhensible, les propriétaires peuvent être tenus légalement responsables des dégâts engendrés.

Pour le bien et la sécurité de tous, il est donc demandé de veiller à ce que les chiens n'errant pas sur la commune sans contrôle de leurs maîtres, sous peine de voir leur animal emmené à la fourrière.

Aux prochaines plaintes, la Mairie sera obligée de prendre des mesures plus radicales tel que la mise en fourrière, appel de la gendarmerie